

Caractéristiques des mandats CORE et B2B

SCHEMA	Mandat CORE	Mandat B2B
Quoi?	<ul style="list-style-type: none">• B2C ou Business-to-Customer• Schéma de base	Business-to-Business
Encaissement de factures pour	<ul style="list-style-type: none">• vos clients particuliers• vos clients professionnels	Vos clients professionnels
Délai de présentation	<ul style="list-style-type: none">• Au plus tard 6 jours ouvrables bancaires avant le premier encaissement ou l'encaissement unique,• Au plus tard 3 jours ouvrables bancaires avant, pour les encaissements récurrents	Au plus tard 2 jours ouvrables bancaires avant l'encaissement (le premier, unique et encaissements récurrents)
Droit au remboursement après contestation de votre client	<ul style="list-style-type: none">• = Droit inconditionnel• Jusqu'à 8 semaines après le débit de son compte• Jusqu'à 13 mois, en cas de mandat non valable (refund)	Pas de droit inconditionnel de remboursement